

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 29 janvier 2025

Portant nomination d'un directeur par intérim à l'École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers).

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro), notamment les articles 11 (3°) et 12 ;

Vu le décret n° 2010-362 du 8 avril 2010 fixant les conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur général et de directeur des établissements d'enseignement supérieur agricole publics, notamment l'article 2 ;

Vu la proposition de la directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro) en date du 24 janvier 2025 ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. Romain JEANTET, professeur de l'enseignement supérieur agricole, est nommé en qualité de directeur par intérim de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers), école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro), à compter du 1^{er} février 2025.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 29 janvier 2025

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Benoît BONAIME